



COMMUNIQUE

UNE INAUGURATION MINISTERIELLE INDECENTE

La secrétaire d'Etat à l'écologie Chantal JOUANNO et le Ministre de l'agriculture Bruno LE MAIRE inaugurent ce 19 juillet la station de traitement des algues vertes de LANTIC (Côtes d'Armor). Les associations dénoncent l'indécence de l'inauguration d'un équipement dont les pouvoirs publics devraient avoir honte.

Depuis 40 ans, chaque été, les plages bretonnes sont envahies par les algues vertes, au point d'obliger les élus locaux à fermer les plages, comme à Douarnenez, la semaine dernière. Les collectivités se voient contraintes par l'Etat, aujourd'hui et plus qu'hier, non seulement de les ramasser (1,5 M €*jan*) mais de les éliminer (2,7 M €).

Pour Thierry DEREUX, président de la fédération « Côtes d'Armor Nature Environnement », fédératio« *Tant que la pollution par les nitrates ne sera pas abaissée à moins de 10 mg/l, ce gaspillage d'argent public ne pourra que continuer* ».

L'usine de traitement de LANTIC est « *le symbole même de l'échec dans la lutte contre les marées vertes,* » affirme Jean-François PIQUOT porte parole d'Eau & Rivières de Bretagne. Il juge que « *les ministres ne devraient pas inaugurer en grande pompe, un équipement dont les pouvoirs publics devraient au contraire avoir honte* »

En cette période de crise, où tous les budgets publics sont réduits, personne ne devrait se glorifier d'avoir dépensé plus de 5 millions d'euros sortis de la poche du contribuable, pour traiter les algues vertes. Une telle inauguration est révélatrice d'une dérive regrettable des mentalités qui en vient à présenter comme un progrès, la marque la plus éclatante de l'échec de la politique de l'eau !

Ceci est d'autant plus indécent, que le volet « *préventif* » du plan d'action contre les marées vertes est très insuffisant, comme l'a regretté, dans son avis rendu public début juillet, le conseil scientifique nommé par le Préfet de Région.

Le vote récent par l'Assemblée Nationale de l'amendement LE FUR relooké, va affaiblir la capacité de l'Etat à réguler et prévenir la pression polluante des élevages intensifs ; il rendra encore plus difficile la lutte contre les algues vertes ! L'Etat reste maître dans l'art du double jeu : là même où il devrait stopper tout accroissement de cheptel, il laisse ses préfets autoriser des extensions d'élevage.

Enfin, Michel GUILLEMOT, président de « Halte aux marées vertes », observe : « *une fois de plus, les activités agro-industrielles à l'origine de la pollution par les nitrates et des marées vertes, sont exonérées de l'application du principe pollueur-payeur. Pourquoi nos impôts devraient-ils servir à nettoyer les plages victimes des pollutions agricoles* » ?

Le plan « algues vertes » renforce hélas chaque jour la priorité donnée par les pouvoirs publics à l'action curative. Elle va coûter de plus en plus cher aux contribuables sans rien résoudre sur le fond. Les associations ont donc décliné l'invitation qui leur a été faite de participer à cette indécente et inutile inauguration.

Contacts :

- Michel GUILLEMOT	Halte aux marées vertes	02 96 32 24 71
- Thierry DEREUX,	Côtes d'Armor Nature Environnement	06 08 82 95 79
- Jean François PIQUOT,	Eau & Rivières de Bretagne	02 99 74 39 05